FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

# Concours 2027 du Fonds d'innovation

## Lignes directrices à l'intention des membres des comités d'évaluation multidisciplinaires

Novembre 2026

INNOVATION
Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation



# Table des matières


**Partie 1** – Que faut-il savoir au sujet de ce concours? ..... 2

- Raison d'être ..... 2
- Objectifs ..... 2
- Budget ..... 2
- Volets ..... 2
- Processus d'évaluation ..... 3

**Partie 2** – Que faut-il savoir pour réaliser une évaluation? ..... 5

- Principes de l'évaluation du mérite ..... 5
- Processus de l'évaluation du mérite ..... 6
- Matériel requis ..... 7
- Rôle et responsabilités d'un comité d'évaluation multidisciplinaire ..... 8
- Étapes ..... 9

**Partie 3** – Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions ..... 12

- Recherche ..... 12
- Équipe ..... 13
- Pérennité ..... 14
- Retombées ..... 14
- Autres sources d'information pertinentes ..... 16
- Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert) ..... 17
- Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts ..... 19
- Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques ..... 21


## À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et unissent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

Avec tout le respect dû au peuple algonquin anichinabé, nous, à la Fondation canadienne pour l'innovation, reconnaissons que notre siège social est situé sur son territoire traditionnel non cédé.

## Mot de remerciement

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de participer au processus d'évaluation du concours 2027 du Fonds d'innovation. La réussite de notre processus d'évaluation tient à la collaboration de personnes dévouées comme vous qui y consacrent de leur temps et leur expertise. La FCI et la communauté de la recherche du Canada vous sont très reconnaissants des efforts que vous déployez.

# Partie 1 – Que faut-il savoir au sujet de ce concours?

## Raison d'être

Le Fonds d'innovation finance des infrastructures qui couvrent l'ensemble du spectre : de la recherche la plus fondamentale à la recherche appliquée et au développement technologique. Les projets financés soutiennent tous les domaines : sciences naturelles, génie, sciences de la vie, santé, sciences humaines et sociales, ainsi que les arts. Ces investissements permettent au Canada de demeurer concurrentiel, résilient et prêt à relever des défis nationaux et mondiaux complexes. Par l'entremise de ce concours, la FCI investira dans des milieux de recherche équitables, inclusifs et outillés pour faire du Canada l'un des premiers pôles mondiaux en matière de science et d'innovation.

## Objectifs

Le concours 2027 du Fonds d'innovation vise à aider les établissements canadiens à s'adapter de manière stratégique à un monde en constante évolution et à renforcer la compétitivité, la sécurité et la prospérité du pays à long terme.

Les objectifs de ce concours sont les suivants :

- Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale;
- Développer des capacités de recherche pérennes;
- Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne.

## Budget

La FCI investira jusqu'à 325 millions de dollars en finançant au maximum 40 % des coûts admissibles d'un projet d'infrastructure de recherche. Elle allouera également jusqu'à 97,5 millions de dollars aux coûts d'exploitation et de maintenance connexes par l'entremise du Fonds d'exploitation des infrastructures.

## Volets

Pour ce concours, il existe trois volets dont les critères d'évaluation sont propres à chacun. Les fonds du concours ne sont pas répartis entre les différents volets et donc, il n'y pas de montant attitré à chacun.

### VOLET 1 Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert)

Ce volet est ouvert aux propositions émanant de toutes les disciplines.

### VOLET 2 Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts

Pour pouvoir soumettre une proposition sous ce volet, le principal domaine de recherche devra être identifié comme étant en sciences sociales, humaines ou en arts (SSHA).

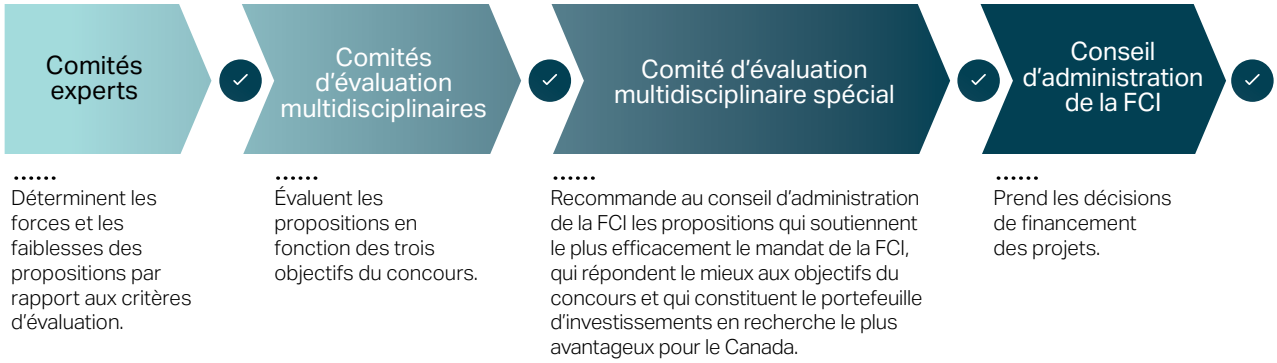
### VOLET 3 Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques

Pour pouvoir soumettre une proposition sous ce volet, il faudra que toute l'infrastructure demandée soit hébergée et gérée au sein d'une plateforme scientifique.

# Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation des propositions soumises au Fonds d'innovation se déroule en trois étapes, à la suite desquelles le conseil d'administration de la FCI prend ses décisions de financement.

**Figure 1 – Processus d'évaluation**




## Comités experts

À la première étape du processus d'évaluation, les comités experts examinent un petit nombre de propositions regroupées selon le domaine de recherche dont elles relèvent. Ils se baseront sur cinq critères d'évaluation :

- Recherche[1];
- Équipe;
- Infrastructure;
- Pérennité;
- Retombées.

Quel que soit le volet, les critères d'évaluation sont similaires. En revanche, les sous-critères sont adaptés pour mieux correspondre aux types de propositions concernées.

Consultez la troisième partie de ce document pour connaître les exigences relatives à chaque critère d'évaluation par rapport à chaque objectif du concours.

Seules les propositions qui atteignent un seuil cumulatif minimal par rapport aux cinq critères d'évaluation passeront à l'étape suivante. À moins d'être cotée trois fois ou plus « Bien que comportant des faiblesses mineures, la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation. » ou à moins d'être cotée ne serait-ce qu'une fois « La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation. » ou « La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation. », une proposition atteint le seuil minimal et passe à l'étape suivante, soit celle de l'évaluation par un comité d'évaluation multidisciplinaire (CEM).

## Comités d'évaluation multidisciplinaires

À la deuxième étape du processus d'évaluation, des comités d'évaluation multidisciplinaires (CEM) examinent un petit nombre de propositions regroupées selon leur taille ou complexité. Ils se baseront sur les trois objectifs du concours. À cette étape, quel que soit le volet dont elles relèvent, les propositions sont évaluées ensemble.

Au moins un CEM examinera exclusivement les propositions soumises par de petits établissements. Les petits établissements sont ceux dont la part de financement totale des trois organismes fédéraux de financement de la recherche est inférieure à 1 %.

1 Dans le présent document, le terme « recherche » désigne l'ensemble des activités de recherche, comme par exemple : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement technologique ou les travaux de création.

La FCI choisit les membres des CEM en fonction de leur vaste compréhension du milieu de la recherche et de leur expertise dans de nombreux domaines, notamment les sciences naturelles et le génie, la santé, les sciences sociales et humaines ou les arts. Tous les CEM comprendront des membres qui connaissent bien les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et des membres ayant une expérience des plateformes scientifiques. La FCI agence ses comités en fonction des propositions qu'ils ont à évaluer. Un CEM qui examinera les propositions soumises par de petits établissements, par exemple, sera composé de personnes qui ont fait l'expérience de cet environnement et le connaissent bien.

Les CEM analysent minutieusement les propositions de même que les rapports des comités experts. Leur responsabilité est double :

- Déterminer les propositions qui font preuve d'excellence et remplissent le mieux les trois objectifs du concours, en tenant compte des autres propositions présentées;
- Formuler des recommandations par rapport au financement et au montant à allouer à chaque proposition, lesquelles seront utilisées à la prochaine étape du processus d'évaluation.

## Comité d'évaluation multidisciplinaire spécial

À la troisième et dernière étape du processus d'évaluation, un CEM spécial examine les rapports des CEM des propositions dont ils ont recommandé le financement. Le CEM spécial s'assure que les évaluations soient cohérentes d'un CEM à l'autre. Dans le cas où les recommandations des CEM dépasseraient le budget disponible, le CEM spécial doit recommander au conseil d'administration de la FCI les propositions qui soutiennent le plus efficacement le mandat de la FCI, qui répondent le mieux aux objectifs du concours et qui constituent le portefeuille d'investissements en recherche le plus avantageux pour le Canada.

## Décisions de financement

Le conseil d'administration de la FCI prendra ses décisions de financement à sa séance de novembre 2027. La FCI avisera ensuite les établissements de ces décisions et leur transmettra les rapports de comité.

# Partie 2 – Que faut-il savoir pour réaliser une évaluation?

## Principes de l'évaluation du mérite

Notre processus d'évaluation du mérite repose sur les principes d'intégrité et de confidentialité. Il s'agit de nous assurer que nous continuons à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public.

### Intégrité

Nous nous attendons à ce que les évaluateurs et évaluatrices observent les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses qui soient. Cela signifie que des intérêts personnels ne doivent jamais influencer ni sembler influencer les recommandations. Une personne est recrutée à titre individuel; elle ne l'est pas pour représenter ou défendre une discipline ou une organisation. Tous les membres de comités doivent donc se conformer à l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité.

Consultez la liste des membres de l'équipe et des établissements affiliés pour les propositions examinées par votre comité. Tout conflit d'intérêts doit nous être déclaré avant la réunion du comité. Nous déterminerons alors si le conflit d'intérêts est gérable ou s'il est préférable de vous retirer de l'évaluation de cette proposition.

### Confidentialité

Notre processus d'évaluation est confidentiel. En acceptant de faire partie d'un de nos comités d'évaluation, vous vous engagez aussi à respecter notre Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité. Cela signifie que toute information qui vous sera transmise doit être traitée comme confidentielle en tout temps. Les propositions ne doivent pas être partagées ou faire l'objet de discussions avec des personnes qui ne font pas partie de votre comité. Si vous pensez ne pas posséder l'expertise nécessaire pour rendre une évaluation utile sans en discuter avec un ou une collègue, nous vous prions de décliner notre invitation à prendre part au processus d'évaluation. Toutes les notes et tous les documents d'appui doivent être détruits une fois la réunion d'évaluation terminée.

La FCI peut parfois, avec l'accord des membres du comité, enregistrer les discussions afin de faciliter la rédaction des rapports. Ces enregistrements restent confidentiels et sont réservés à l'usage exclusif de la FCI. Ils sont détruits une fois le processus d'évaluation terminé.

### Utilisation de l'intelligence artificielle générative

La protection de la vie privée, la confidentialité, la sécurité des données et la protection de la propriété intellectuelle doivent être considérées comme prioritaires lors de l'élaboration et de l'évaluation des propositions. Veuillez éviter d'utiliser des outils d'intelligence artificielle pour évaluer les propositions qui vous sont confiées. La saisie d'informations concernant une proposition dans un outil d'intelligence artificielle générative tel que ChatGPT ou DeepL, lesquels stockent et réutilisent ces données pour améliorer leur efficacité, pourrait atteindre aux droits à la vie privée et à la propriété intellectuelle. Vous pourriez alors avoir enfreint notre Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité. La FCI vous suggère de consulter et de suivre les Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de recherche du gouvernement du Canada.

## Préjugés

L'évaluation du mérite est en soi un processus subjectif. Les préjugés peuvent être inconscients et se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent reposer sur :

- Une école de pensée, une préférence pour la recherche fondamentale, appliquée ou translationnelle, un parti pris pour un champ de recherche, une sous-discipline ou une approche (émergente ou non);
- La taille ou la réputation de l'établissement demandeur;
- L'âge, la langue, les facteurs identitaires ou le genre des personnes concernées.

Nous vous encourageons vivement à suivre les modules d'apprentissage sur l'excellence en évaluation par les pairs et en évaluation du mérite mis au point par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Ils permettent de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets.

## Langues officielles

Nous offrons des services dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Les membres d'un comité doivent s'assurer que toutes les propositions soumises dans l'une des deux langues officielles font l'objet d'une évaluation complète et détaillée. Si l'on vous a assigné une proposition dans une langue que vous ne comprenez pas, veuillez immédiatement nous le faire savoir et nous l'attribuerons à un autre membre de votre comité. Les réunions des comités se déroulent habituellement en anglais.

# Processus de l'évaluation du mérite

## Évaluation des propositions selon les objectifs du concours

Les CEM évaluent les propositions selon les trois objectifs du concours une fois que les comités experts ont évalué les propositions selon les cinq critères d'évaluation qui reflètent ces objectifs. Dans l'appel à propositions, les établissements demandeurs ont reçu comme consigne d'indiquer clairement dans quelle mesure leurs propositions répondent à chaque critère d'évaluation et objectif du concours en fournissant suffisamment de renseignements pour vous permettre d'évaluer le mérite de chaque projet. (Voir « Partie 3 : Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions ».)

**Tableau 1 – Rapport entre les objectifs du concours et les critères d'évaluation**

| Objectifs du concours (évalués par les CEM) | Critères d'évaluation (évalués par les comités experts) |
|---|---|
| Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale | Recherche |
| | Équipe |
| Développer des capacités de recherche pérennes | Infrastructure |
| | Pérennité |
| Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne | Retombées |

## Échelle d'évaluation

Nous avons recours à une échelle d'évaluation comprenant cinq cotes permettant de déterminer dans quelle mesure une proposition répond à chaque objectif du concours et à chaque norme du critère d'évaluation correspondante (voir « Tableau 2 ci-dessous). Votre cote doit refléter les forces et les faiblesses que vous aurez identifiées.

**Tableau 2 – Échelle d'évaluation et guide d'interprétation des cotes**

| Cote | Interprétation |
|---|---|
| 4+ Dépasse la norme | La proposition **satisfait clairement** à tous les éléments de la norme par rapport aux objectifs du concours et elle présente des qualités ou des forces qui **dépassent les attentes**. |
| 4 Satisfait à la norme | La proposition **satisfait clairement** à tous les éléments de la norme par rapport aux objectifs du concours. Aucune faiblesse n'a été identifiée. |
| 3 Comporte des faiblesses mineures | La proposition **satisfait dans une large mesure** à la norme par rapport aux objectifs du concours. Bien que des **faiblesses mineures** aient été identifiées, celles-ci pourraient être corrigées par l'équipe de recherche. Les forces l'emportent sur les faiblesses. |
| 2 Satisfait partiellement à la norme | La proposition **satisfait partiellement** à la norme par rapport aux objectifs du concours. Il serait difficile pour l'équipe de recherche de remédier aux faiblesses majeures identifiées sans apporter des changements significatifs au projet. Les faiblesses l'emportent sur les forces. |
| 1 Ne satisfait pas à la norme | La proposition **ne satisfait pas** à la norme par rapport aux objectifs du concours. Les informations fournies sont insuffisantes ou ne répondent pas à tous les éléments de la norme du critère d'évaluation. |

# Matériel requis

Vous trouverez toute la documentation et l'information dont vous avez besoin pour réaliser votre évaluation dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF). Si vous ne possédez pas déjà un compte, nous en créerons un pour vous.

Le SGCF est divisé en différents tableaux de bord selon le type d'utilisateur ou d'utilisatrice. Le tableau de bord de l'évaluateur permet de consulter le matériel et d'entamer le processus d'évaluation. Pour consulter le matériel, cliquez sur le nom du comité. La page « Évaluation et documentation » apparaîtra. Vous y trouverez :

- Les rapports des comités experts;
- Les propositions;
- Un tableau d'assignation des propositions à évaluer;
- Un formulaire d'évaluation préliminaire;
- L'ordre du jour de la réunion.

Pour en savoir plus sur l'utilisation du SGCF, consultez le document d'initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs.

# Rôle et responsabilités d'un comité d'évaluation multidisciplinaire

Le **président ou la présidente** d'un CEM est chargé de diriger la réunion et de s'assurer que le comité fonctionne de manière efficace. Le président ou la présidente lira toutes les propositions avant la réunion et veillera à ce que le processus d'évaluation soit équitable et constructif.

Au cours de la réunion, le président ou la présidente s'assurera que :

- Tous les membres bénéficient d'un temps de parole et que leur avis est pris en considération;
- Toutes les propositions sont évaluées équitablement, uniformément et conformément aux lignes directrices énoncées dans le présent document;
- Chaque proposition est examinée de manière suffisamment détaillée;
- Les membres parviennent à un consensus quant à la cote à attribuer à chaque objectif du concours;
- Les cotes sont suffisamment justifiées pour permettre au personnel de la FCI de rédiger le rapport consensuel.

Le président ou la présidente est également responsable de veiller à ce que le rapport consensuel rédigé pour chaque proposition reflète fidèlement les discussions qui auront eu lieu lors de la réunion.

Les **membres des comités d'évaluation multidisciplinaires** ont une vaste compréhension du milieu de la recherche, des créneaux d'excellence dans les établissements ainsi que des résultats et des retombées des activités de recherche dans l'ensemble du paysage de la recherche. Pour chaque proposition évaluée par votre comité, vous vous verrez attribuer soit le rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice, soit celui de lecteur ou lectrice.

Les **évaluateurs et évaluatrices** fourniront, avant la réunion du comité, leurs cotes et commentaires préliminaires par rapport aux propositions qui leur auront été assignées. Chaque membre d'un CEM examinera une dizaine de propositions dont certaines traiteront délibérément d'un sujet qui ne relève pas de son domaine d'expertise. Pendant la réunion, il lui sera demandé de présenter son évaluation et de parvenir à un consensus avec tous les autres membres quant à la cote à attribuer.

Les propositions qui vous sont assignées à titre d'évaluateur ou évaluatrice sont indiquées sous l'onglet « Votre évaluation » de la page « Évaluation et documentation » dans le SGCF. Vous ne devrez y saisir que les cotes et les commentaires des propositions qui vous auront été assignées à titre d'évaluateur ou évaluatrice.

Les **lecteurs et lectrices** ont accès à l'ensemble des propositions, mais ne sont pas tenus de soumettre une évaluation préliminaire. En revanche, leur participation à la discussion au sein du comité est souhaitable et contribuera à atteindre un consensus sur la cote à attribuer aux propositions. Pour les propositions qui vous sont assignées à titre de lecteur ou lectrice, vous devriez au moins lire le sommaire de trois pages et le rapport du comité expert associé.

Les **membres du personnel de la FCI** ont pour tâche de soutenir le président ou la présidente et les membres du CEM en donnant des précisions sur les objectifs du concours, les critères et l'échelle d'évaluation ou tout autre aspect du concours. De plus, ces personnes prendront des notes détaillées afin de rédiger l'ébauche du rapport du CEM pour chaque proposition.

Des **observateurs ou observatrices**, y compris d'autres membres du personnel de la FCI, assistent parfois aux réunions.

# Étapes

## Avant la réunion

### Consultez les documents d'évaluation

Vous recevrez un courriel pour pouvoir activer votre compte dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF). Si vous possédez déjà un compte, vous recevrez un courriel vous avisant que le matériel d'évaluation est accessible. Pour en savoir plus sur l'utilisation du SGCF, consultez le document d'initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs.

### Participez à une séance de breffage

La FCI organisera des séances de breffage au sujet du processus d'évaluation du concours 2027 du Fonds d'innovation. Celles-ci porteront principalement sur votre rôle en tant que membre d'un CEM et viseront à assurer une compréhension commune des objectifs du concours et de l'échelle d'évaluation. Nous pourrons par la même occasion répondre à toutes vos questions concernant le processus d'évaluation.

### Suivez les modules d'apprentissage sur l'excellence en évaluation par les pairs et en évaluation du mérite

Afin de veiller à la mise en œuvre d'un processus d'évaluation équitable, nous vous invitons à suivre le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs avant d'évaluer les propositions qui vous ont été attribuées.

### Effectuez une évaluation préliminaire

Les documents fournis doivent être la seule source d'information sur laquelle vous fonderez votre évaluation. Les établissements demandeurs ont reçu comme consigne de démontrer dans leur proposition de quelle manière le projet satisfait à chaque objectif du concours et justifie la demande de financement.

Après avoir lu chaque proposition, vous devrez :

- Cerner les forces et les faiblesses de chaque proposition en fonction de chacun des objectifs du concours;
- Utiliser l'échelle d'évaluation comprenant cinq cotes afin de déterminer la mesure dans laquelle une proposition répond aux objectifs du concours en fonction des forces et des faiblesses cernées précédemment;
- Dans le SGCF, sélectionner votre cote pour chaque objectif du concours à partir d'un menu déroulant et indiquer les forces et les faiblesses dans la section correspondante réservée aux commentaires. Vous pouvez également soumettre vos commentaires dans un gabarit de document Word que nous vous fournirons;
- Remplir et soumettre vos évaluations préliminaires **au moins une semaine avant la réunion du comité**.

Les évaluations préliminaires ne sont pas transmises aux établissements demandeurs. Elles servent uniquement à orienter les discussions pendant la réunion et à alimenter les rapports des CEM.

## Pendant la réunion

Les CEM se réuniront par visioconférence sur Microsoft Teams au cours de deux séances de cinq heures chacune au mois de septembre 2027.

Pendant la réunion, vous et les autres membres discuterez de chaque proposition pendant environ 25 minutes. Le président ou la présidente mènera la discussion.

Chaque objectif du concours sera traité à tour de rôle tout en prévoyant suffisamment de temps pour discuter de cas où les évaluations préliminaires des membres présenteraient des divergences d'opinion importantes. La discussion se déroulera comme suit :

- Le président ou la présidente invitera l'évaluateur principal ou l'évaluatrice principale à fournir un bref aperçu de la proposition;
- L'évaluateur principal ou l'évaluatrice principale indiquera sa cote et fournira une brève justification soulignant les forces et les faiblesses de la proposition au regard du premier objectif du concours;
- Le président ou la présidente du comité invitera les autres membres à présenter leur évaluation, y compris toute information supplémentaire ou point de vue divergent;
- Le président ou la présidente ouvrira la discussion au reste du comité;
- Le président ou la présidente résumera les forces et les faiblesses identifiées et aidera le comité à parvenir à un consensus quant à la cote à attribuer à l'objectif avant de passer au suivant;
- La cote attribuée devra refléter fidèlement les forces et les faiblesses identifiées au cours de la discussion, et ce, pour chaque objectif du concours. En cas de divergences entre l'évaluation du CEM et les commentaires figurant dans le rapport du comité expert, une explication détaillée sera requise;
- Le président ou la présidente du comité demandera à ses membres de se mettre d'accord sur le montant de financement à recommander pour chaque proposition.

## Après la réunion

### Rapports d'un comité d'évaluation multidisciplinaire

Les membres du personnel de la FCI rédigeront l'ébauche d'un rapport pour chaque proposition de façon à résumer l'évaluation consensuelle des membres du CEM ainsi que leurs commentaires. Le président ou la présidente du comité devra réviser et approuver ces rapports. Les noms des membres du comité ne seront pas mentionnés dans le rapport.

**Tableau 3 – Sommaire des principales activités des comités d'évaluation multidisciplinaires**

| Échéance | Activités |
|---|---|
| **Avant la réunion**<br>(de juin à août 2027) | **Le président ou la présidente doit :**<br>• Se connecter à son compte du SGCF;<br>• Consulter les documents d'évaluation disponibles dans son tableau de bord;<br>• Informer la FCI de tout conflit d'intérêts;<br>• Participer à une séance de breffage;<br>• Suivre les modules d'apprentissage sur l'excellence en évaluation par les pairs et en évaluation du mérite;<br>• Lire les rapports des comités experts et les propositions.<br>**Les membres doivent :**<br>• Se connecter à leur compte du SGCF;<br>• Consulter les documents d'évaluation disponibles dans leur tableau de bord;<br>• Informer la FCI de tout conflit d'intérêts;<br>• Participer à une séance de breffage;<br>• Suivre les modules d'apprentissage sur l'excellence en évaluation par les pairs et en évaluation du mérite;<br>• Évaluer les propositions en fonction des objectifs du concours;<br>• Transmettre à la FCI leur(s) évaluation(s) préliminaire(s) **au moins une semaine avant la réunion**. |
| **Pendant la réunion**<br>(septembre 2027) | Le président ou la présidente guide le comité dans l'évaluation de chaque proposition à tour de rôle.<br>Le comité cerne les forces et les faiblesses de chaque proposition selon chaque objectif du concours, de façon à parvenir à un consensus quant à la cote à attribuer. Cette discussion alimente les rapports du CEM. |
| **Après la réunion**<br>(septembre 2027) | Les membres du personnel de la FCI rédigent un rapport consensuel pour chaque proposition.<br>Le président ou la présidente passe en revue et approuve le ou les rapports de son comité. |

# Partie 3 – Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions

Cette section décrit les concepts importants que les établissements demandeurs devaient garder à l'esprit lors de l'élaboration d'une proposition. Elle présente ensuite des instructions détaillées concernant ce qu'il fallait y inclure en fonction du volet choisi.

## Recherche

### Concevoir la recherche dans une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion

De nombreuses données démontrent clairement que concevoir la recherche en intégrant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) favorise l'obtention d'excellents résultats de recherche qui non seulement sont efficaces, mais sont aussi représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Bien que la pertinence des principes d'EDI dans la phase de conception de la recherche puisse varier selon les domaines et les types d'activités de recherche, ces principes doivent être pris en compte dans chaque proposition.

Pour mener des activités de recherche rigoureuses, il faut adopter des pratiques inclusives à chaque étape du processus, depuis l'élaboration du postulat scientifique à la sélection des collaborateurs et collaboratrices, en passant par l'interprétation et la diffusion des données. De plus, en éliminant les obstacles qui empêcheraient de participer à la recherche, la FCI renforce l'innovation, favorise la créativité, encourage diverses approches de résolution des problèmes et parvient à l'excellence.

Voici quelques exemples de pratiques liées à la recherche à prendre en compte, le cas échéant :

**Planification et conception de la recherche**

- Intégrer une grande diversité de perspectives provenant des populations concernées par le sujet d'étude, y compris de groupes marginalisés ou sous-représentés;
- Veiller à ce que la conception des activités de recherche tienne compte des préjugés et comporte des mesures d'atténuation;
- Élaborer des questions de recherche et une méthodologie en collaboration avec un large éventail de personnes et de groupes qui s'intéressent au domaine ou qui y exercent une influence;
- Réfléchir aux répercussions que les activités de recherche pourraient avoir sur les personnes et les communautés concernées (par exemple, des patientèles, des groupes d'intérêt particuliers, d'éventuels utilisateurs ou utilisatrices de la technologie).

**Revue de la littérature**

- Prendre en compte des bases de données, des revues scientifiques et des référentiels de connaissances de différentes régions et langues;
- Prendre en compte des auteurs et autrices ou des détenteurs et détentrices de connaissances issus de divers milieux (par exemple, de l'intérieur et de l'extérieur du milieu de l'enseignement postsecondaire).

**Collecte et analyse des données**

- Veiller à ce que les méthodes de collecte de données tiennent compte des diverses réalités culturelles et intègrent une variété de communautés pertinentes aux activités de recherche;
- Prendre en compte les facteurs d'identité croisés (par exemple, sexe/genre, origine ethnique/race, handicap, statut socioéconomique, situation géographique, âge) lors de l'analyse des données afin de comprendre les expériences et les impacts différenciés;
- Aborder clairement les questions du contrôle des données, de la propriété et de la gestion de celles-ci, en particulier pour les données concernant les peuples autochtones ou les groupes marginalisés ou sous-représentés.

# Équipe

## Recenser les produits de la recherche : plus qu'un chiffre

Mesurer les résultats des activités de recherche repose souvent sur des indicateurs quantitatifs connus tels que l'indice de Hirsh, le facteur d'impact des revues scientifiques ou le nombre de citations reçues par article scientifique. Pourtant, il a été prouvé que ces indicateurs sont réducteurs, souvent trompeurs et insuffisants pour rendre compte de toute la richesse des activités de recherche. S'il est essentiel d'évaluer la qualité et les résultats des produits de la recherche, la FCI reconnait le bienfondé d'élargir l'éventail des indicateurs. Pour démontrer la valeur de leurs travaux de recherche, les établissements peuvent inclure des indicateurs relatifs aux articles publiés, tels que le nombre de citations, mais ils doivent aussi fournir des exemples qualitatifs de citations notables ou d'autres indicateurs de qualité ou d'impact. Les évaluateurs et évaluatrices ont pour consigne de ne pas uniquement prendre en considération des indicateurs quantitatifs comme seul gage de qualité des propositions. Le site Web de la Déclaration sur l'évaluation de la recherche (DORA) permet d'en apprendre davantage (en anglais seulement).

## Environnement de travail inclusif

Il est essentiel de surmonter les obstacles systémiques pour créer un environnement de travail inclusif. Les obstacles systémiques sont des politiques ou des pratiques qui entraînent la marginalisation de certains groupes de personnes et ainsi, limitent l'accès à un bassin de talents et à des idées, ce qui ultimement prive le Canada d'un potentiel d'innovation insoupçonné. Les personnes appartenant à ces groupes ont un accès inégal au marché de l'emploi, ainsi qu'à des services ou programmes — lorsqu'elles n'en sont pas exclues —, ce qui contribue à perpétuer leur marginalisation et leur sous-représentation. Les groupes sous-représentés peuvent comprendre, entre autres, les femmes, les Autochtones, les groupes racisés et les membres des communautés 2ELGBTQI+, les personnes en situation de handicap et les chercheurs et chercheuses en début de carrière.

La FCI s'attend à ce que les propositions soumises dans le cadre de ce concours identifient les obstacles systémiques à la participation des groupes sous-représentés en fonction de leur domaine de recherche, et proposent des pratiques concrètes, fondées sur des données probantes, qui contribueront à les surmonter et à créer un environnement de travail inclusif pour l'ensemble des membres de l'équipe.

S'appuyer exclusivement sur les lignes directrices et les politiques de son établissement ne suffit pas.

Il existe une abondante littérature — évaluée par des pairs — qui recense des pratiques efficaces et fructueuses pour mettre en œuvre les principes d'EDI au travail. Vous devez élaborer et appliquer un plan propre à votre équipe, fournir des références qui l'appuient et disposer de mécanismes permettant de démontrer leur efficacité. Ce plan doit prendre en compte le recrutement et les moyens mis en œuvre pour soutenir les membres des groupes sous-représentés une fois embauchés.

Voici quelques exemples de pratiques concrètes visant à créer un environnement de travail inclusif (liste non exhaustive) :

- Énoncés décrivant la culture d'équipe souhaitée;
- La désignation de personnes ayant des responsabilités clairement définies pour soutenir les groupes sous-représentés, en accordant une attention particulière aux questions liées à la « charge supplémentaire imposée aux minorités »;
- La mise en avant du principe de l'humilité culturelle et la création d'un milieu d'apprentissage culturel constructif;
- La mise en œuvre de programmes sur l'équité et l'égalité entre les genres (par exemple, le programme du CRSNG);
- La mise en place de mécanismes de rétroaction sûrs et efficaces;

- La mise en place de pratiques d'accès équitables et inclusives (par exemple, un comité sur l'accès indépendant);
- La mise en place de pratiques de recrutement et d'embauche inclusives;
- L'élaboration de plans visant à réévaluer régulièrement les activités liées à l'EDI;
- L'intégration de chercheurs et chercheuses en début de carrière au sein des instances dirigeantes et consultatives;
- L'octroi de soutien financier adéquat de la part de l'établissement afin d'appuyer des mesures liées à l'EDI;
- L'octroi de soutien financier ciblé en faveur des groupes sous-représentés (par exemple, réduction des frais d'utilisation de l'infrastructure).

# Pérennité

## Gestion responsable et éthique des données

Faire une gestion responsable et éthique des données, c'est disposer d'un plan clair de collecte, de conservation, d'utilisation et de diffusion des données de recherche qui protège la vie privée, la confidentialité et l'intégrité des données. Une telle gestion préconise des mécanismes comme :

- L'utilisation de systèmes de stockage sécurisés et approuvés par l'établissement;
- Le chiffrement des fichiers et des appareils;
- La protection des données par des mots de passe robustes et une authentification multifactorielle;
- L'accès réservé aux membres autorisés de l'équipe;
- La sauvegarde régulière des données;
- La conservation des données pour une utilisation à long terme assortie d'une politique d'élimination des données.

Les renseignements sensibles ou personnels, en particulier les données relatives à la santé, doivent être dépersonnalisés ou anonymisés dans la mesure du possible, et les données ne doivent être conservées que le temps nécessaire.

La gestion éthique des données implique également le respect des droits et attentes des personnes et des communautés prenant part à la recherche. Les données doivent être recueillies et utilisées uniquement à des fins approuvées, conformément au consentement éclairé et aux autorisations éthiques. Il est attendu des établissements qu'ils minimisent la collecte de données personnelles ou sensibles et qu'ils évitent de transmettre des données par des méthodes non sécurisées (courriels personnels, clé USB non cryptée). De plus, ils doivent s'assurer de transmettre ou d'éliminer les données de manière responsable et transparente, conformément aux lignes directrices éthiques, aux politiques de l'établissements et aux lois en vigueur. Toute recherche impliquant des données sur les Premières Nations, les Métis ou les Inuit doit respecter les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®), ainsi que les principes CARE (avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité et éthique) pour la gouvernance des données autochtones (en anglais seulement).

# Retombées

## Entrevoir toute la diversité des retombées

Les retombées de la recherche sont très variées :

- En santé, cela peut se traduire par de nouveaux outils de diagnostic, de nouveaux traitements ou médicaments;
- En environnement, cela peut se traduire par le suivi des effets des changements climatiques planétaires, le déploiement de méthodes de conservation des terres et des eaux ou de réduction de la pollution et des émissions de carbone, ou bien encore, par le fait d'élaborer des politiques de protection de l'environnement;

- D'un point de vue socioculturel, cela peut se traduire par l'amélioration du bien-être des individus en améliorant les communautés, par une sécurité et une sûreté accrues, par une participation accrue des citoyens, par de nouvelles politiques ou pratiques ou par des progrès en matière de prise de décision;
- En économie, cela peut se traduire par la création d'emplois, de produits, de services ou d'industries durables.

## Transformer les fruits de la recherche en retombées

En tant que signataire de la Déclaration sur l'évaluation de la recherche (DORA), la FCI s'engage à reconnaître et à évaluer diverses formes d'activités de recherche. Les travaux de recherche peuvent être mis à profit et se traduire par de nombreux résultats et retombées, notamment (liste non exhaustive) :

- Des pièces de théâtre, des spectacles de danse ou des films;
- La création de propriété intellectuelle ou brevets;
- La diffusion de résultats sur des plateformes en libre accès;
- La diffusion d'une réflexion portant sur un article, un livre ou encore une présentation sur les médias sociaux, dans une baladodiffusion ou un billet de blogue;
- La formation de personnel hautement qualifié et prêt à intégrer le marché du travail;
- La présentation d'exposés dans le cadre de conférences ou d'autres événements;
- La production de logiciels ou de ressources numériques;
- La production de travaux de recherche sur les populations autochtones ou de formations sur la sensibilisation aux réalités culturelles;
- La publication d'articles de recherche, de rapports techniques ou de livres;
- Le développement de produits commerciaux ou de nouvelles technologies;
- Le fait de contribuer à des politiques ou à des décisions d'affaires;
- L'organisation d'activités de mobilisation ou de sensibilisation au sein de la collectivité;
- L'organisation d'expositions ou d'évènements publics;
- Une couverture médiatique ou la publication d'éditoriaux.

Le document « Repenser notre manière d'évaluer la recherche » (en anglais seulement) permet d'en apprendre davantage.

## Informations utiles en ce qui concerne le personnel hautement qualifié

En décrivant la formation offerte au personnel hautement qualifié, les établissements doivent :

- Indiquer le nombre de techniciens, d'assistants de recherche, d'étudiants de premier, second et troisième cycles et de stagiaires postdoctoraux qui bénéficieront de la formation;
- Décrire les compétences qu'ils acquerront;
- Préciser en quoi la nouvelle infrastructure va améliorer l'environnement de formation;
- Décrire les différents parcours de carrière qu'ils pourront emprunter ou tout autre avantage connexe qu'elles et ils pourraient en retirer;
- Communiquer les informations relatives aux parcours professionnels d'anciens membres du personnel hautement qualifié (si disponibles).

# Autres sources d'information pertinentes

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

- Ressources au sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI).

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) :

- Subventions Dimensions Canada;
- Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche;
- Vidéo complémentaire : Renforcer la recherche grâce à la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le processus de recherche.

Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

- Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat.

# Volet 1 :
# À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert)

## Comités d'évaluation multidisciplinaires

### Guide relatif aux objectifs et critères d'évaluation

**4+** La proposition **dépasse** l'objectif du concours.

**4** La proposition **satisfait à tous les égards** à l'objectif du concours.

**3** Bien que comportant des **faiblesses mineures**, la proposition satisfait à l'objectif du concours.

**2** La proposition **satisfait partiellement** à l'objectif du concours.

**1** La proposition **ne satisfait pas** à l'objectif du concours.

VOLET 1

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 1 : Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale** | | |
| **Recherche** | Le programme de recherche est novateur, réalisable et concurrentiel sur la scène internationale. | • Décrivez en détail le programme de recherche, ses aspects novateurs et son potentiel de percée. Situez-le dans le contexte national et international. Veuillez inclure des points de comparaison et des références;<br>• Décrivez l'approche, la méthodologie et les principaux défis, ainsi que la manière dont l'équipe les surmontera;<br>• Décrivez coment les principes d'équité, de diversité et d'inclusion ont été pris en compte et mis en œuvre dans la conception du programme de recherche. Si aucune considération relative à l'EDI n'est pertinente, veuillez expliquer pourquoi. |
| **Équipe** | Les membres de l'équipe et leurs partenaires possèdent toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener les activités proposées et ils le feront dans un environnement de travail inclusif. | • Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe répondent aux besoins du programme de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences;<br>• Décrivez comment les collaborateurs, les collaboratrices, les partenaires et les communautés sont mobilisés de manière significative pour appuyer le programme de recherche;<br>• Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière. |

VOLET 1

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 2 : Développer des capacités de recherche pérennes** | | |
| **Infrastructure** | L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener à bien le programme de recherche. | • Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées;<br>• Décrivez en quoi l'infrastructure demandée est complémentaire de l'infrastructure existante dans l'établissement et dans les établissements partenaires. |
| **Pérennité** | L'infrastructure sera bien gérée, utilisée à bon escient et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme. | • Décrivez comment l'infrastructure sera gérée, exploitée et entretenue;<br>• Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée à bon escient. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus;<br>• Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données;<br>• Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus. |

VOLET 1

| | | |
|---|---|---|
| **Objectif 3 : Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne** | | |
| **Retombées** | Le projet génèrera des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances, au transfert de technologie et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux. | • Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne;<br>• Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de transfert de technologie et de collaboration avec les partenaires et les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les cliniciennes, les cliniciens ou les secteurs public ou privé);<br>• Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié. |

# Volet 2 :
# À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts

VOLET 2

## Comités d'évaluation multidisciplinaires
### Guide relatif aux objectifs et critères d'évaluation

**4+** La proposition **dépasse** l'objectif du concours.

**4** La proposition **satisfait à tous les égards** à l'objectif du concours.

**3** Bien que comportant des **faiblesses mineures**, la proposition satisfait à l'objectif du concours.

**2** La proposition **satisfait partiellement** à l'objectif du concours.

**1** La proposition **ne satisfait pas** à l'objectif du concours.

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 1 : Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale** | | |
| **Recherche** | Le programme de recherche est novateur, réalisable et concurrentiel sur la scène internationale. | • Décrivez en détail le programme de recherche, ses aspects novateurs et sa contribution significative à l'avancement des connaissances. Situez-le dans le contexte national et international des débats savants ou créatifs pertinents. Veuillez inclure des références;<br>• Décrivez l'approche, la méthodologie et les principaux défis, ainsi que la manière dont l'équipe les surmontera;<br>• Décrivez comment les principes d'équité, de diversité et d'inclusion ont été pris en compte et mis en œuvre dans la conception du programme de recherche. Si aucune considération relative à l'EDI n'est pertinente, veuillez expliquer pourquoi. |
| **Équipe** | Les membres de l'équipe et leurs partenaires possèdent toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener les activités proposées et ils le feront dans un environnement de travail inclusif. | • Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe répondent aux besoins du programme de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences;<br>• Décrivez comment les collaborateurs, les collaboratrices, les partenaires et les communautés sont mobilisés de manière significative pour appuyer le programme de recherche;<br>• Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière. |

VOLET 2

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 2 : Développer des capacités de recherche pérennes** | | |
| **Infrastructure** | L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener à bien le programme de recherche. | • Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées;<br>• Décrivez en quoi l'infrastructure demandée est complémentaire de l'infrastructure existante dans l'établissement et dans les établissements partenaires. |
| **Pérennité** | L'infrastructure sera bien gérée, utilisée à bon escient et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme. | • Décrivez comment l'infrastructure sera gérée, exploitée et entretenue;<br>• Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée à bon escient. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus;<br>• Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données;<br>• Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus. |

VOLET 2

| | | |
|---|---|---|
| **Objectif 3 : Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne** | | |
| **Retombées** | Le projet génèrera des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux. | • Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne;<br>• Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de diffusion culturelle et de collaboration avec les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les décideuses et décideurs publics ou d'autres publics concernés);<br>• Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié. |

# Volet 3 :
# Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques

## Comités d'évaluation multidisciplinaires

### Guide relatif aux objectifs et critères d'évaluation

**4+** La proposition **dépasse** l'objectif du concours.

**4** La proposition **satisfait à tous les égards** à l'objectif du concours.

**3** Bien que comportant des **faiblesses mineures**, la proposition satisfait à l'objectif du concours.

**2** La proposition **satisfait partiellement** à l'objectif du concours.

**1** La proposition **ne satisfait pas** à l'objectif du concours.

VOLET 3

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 1 : Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale** | | |
| **Recherche** | La plateforme scientifique permet de mener des activités de recherche novatrices, réalisables et concurrentielles sur la scène internationale. | • Décrivez de façon sommaire la plateforme scientifique. Veuillez inclure des informations sur les types de projets que l'infrastructure permettra de réaliser et les types de services qu'elle permettra d'offrir;<br>• Décrivez les aspects novateurs et le potentiel de percée d'un échantillon représentatif de projets. Situez la plateforme scientifique et ces projets dans le contexte national et international. Veuillez inclure des points de comparaison et des références;<br>• Décrivez l'étendue et la diversité des utilisatrices et des utilisateurs de la plateforme scientifique. Décrivez la base d'utilisateurs actuelle ou prévue, en précisant le nombre de ceux qui sont internes et externes, leur répartition géographique (par région/province et par pays), ainsi que leur secteur d'activité (milieu de l'enseignement postsecondaire, collectivités ou secteurs public ou privé). |
| **Équipe** | L'équipe possède toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour appuyer de multiples activités de recherche et elle le fera dans un environnement de travail inclusif. | • Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe appuient de multiples activités de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences;<br>• Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière. |

VOLET 3

| Critère d'évaluation | Norme | Instructions aux établissements demandeurs |
|---|---|---|
| **Objectif 2 : Développer des capacités de recherche pérennes** | | |
| **Infrastructure** | L'infrastructure demandée est nécessaire, appropriée et permettra à la plateforme scientifique de bonifier son offre de service. | • Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées;<br>• Décrivez en quoi l'infrastructure demandée s'intègre bien à l'infrastructure existante et s'inscrit dans la mission de la plateforme scientifique;<br>• Lorsque des salaires sont inclus dans le budget, décrivez le rôle que chaque personne aura dans l'exploitation, la maintenance ou la gestion de la plateforme scientifique. Veuillez fournir un tableau indiquant pour chaque poste, son titre, les fonctions, une estimation du salaire annuel et combien de temps le financement permettra de couvrir cet emploi. |
| **Pérennité** | L'infrastructure sera bien gérée, utilisée de façon optimale et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme. | • Décrivez comment la plateforme scientifique sera gérée, exploitée et entretenue;<br>• Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée de façon optimale. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus;<br>• Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données;<br>• Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus. Veuillez faire la distinction entre les coûts relatifs au personnel décrits dans la section « Infrastructure » et ceux couverts par d'autres sources (par exemple, le financement de l'établissement, les recettes relatives aux frais d'utilisation). |
| VOLET 3 **Objectif 3 : Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne** | | |
| **Retombées** | La plateforme scientifique et les projets qu'elle permettra de mener à bien génèreront des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances, au transfert de technologie et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux. | • Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne;<br>• Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de transfert de technologie et de collaboration avec les partenaires et les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les cliniciennes, les cliniciens ou les secteurs public ou privé);<br>• Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié. |